

PRIORITÉS D' ACTIONS POUR 2024

DOSSIERS PROVINCIAUX

Convention de mise en marché du lait

1. **Négociation de la CMML**
 - a. Obtenir la mise en application d'une nouvelle CMML répondant aux besoins des membres du CILQ en 2024;
 - b. Faire rapport régulièrement au CA et aux membres du CILQ sur l'évolution des négociations de la CMML.
2. **Application de la CMML**
 - a. Suivre l'application de la CMML afin de s'assurer de la conformité de son application;
 - b. Contribuer à la résolution des problèmes d'application;
 - c. Participer aux différents comités de la CMML (signataires, approvisionnement, technique, qualité, gestion des échantillons de lait et harmonisation);
 - d. Exercer un rôle de leadership dans la réalisation des mandats de ces comités d'industrie dans le respect de l'esprit de la CMML et des intérêts des membres;
 - e. Tenir informer le CA et, si nécessaire, les membres du CILQ sur les travaux des comités de mise en application de la CMML et obtenir les approbations du CA lorsque nécessaires.

Réglementation provinciale

3. **Règlement sur le prix de détail du lait de consommation**
 - a. Participer aux audiences de la RMAAQ pour soutenir les points de vue des laiteries.
4. **Modernisation de la collecte sélective et du système de consigne**
 - a. Obtenir un assouplissement de la réglementation sur l'élargissement de la consigne afin de préserver les consignes privées des petites laiteries régionales;
 - b. Suivre et s'impliquer dans la mise en œuvre du règlement sur l'élargissement de la consigne afin de s'assurer que le système qui sera mis en application soit performant, efficace et au moindre coût possible pour les entreprises visées, dont les laiteries;
 - c. Suivre et s'impliquer dans la mise en œuvre du règlement sur la modernisation de la collecte sélective afin de s'assurer que le système qui sera mis en application soit performant, efficace et au moindre coût possible pour les entreprises pour les transformateurs laitiers;
 - d. Tenir au courant le CA et le comité des laiteries sur l'évolution de ces dossiers.

5. Refonte des Loi et règlements du MAPAQ

- a. Participer aux consultations du MAPAQ sur la refonte de sa réglementation et promouvoir les points de vue du CILQ afin d'assurer le développement d'une réglementation adéquate pour les membres et l'industrie, en particulier sur l'étiquetage du fromage frais du jour.

Mise en marché du lait biologique

6. Poursuivre l'implication du CILQ dans la mise en application de l'année 5 du plan de développement de la filière laitière biologique du Québec (PDFLBQ) afin que celui-ci réponde aux besoins des membres et du développement de la filière laitière biologique;
7. Participer aux discussions sur le renouvellement du PDFLBQ afin que celui-ci reflète les besoins de développement de la filière laitière biologique et des membres.

Formation d'une main-d'œuvre spécialisée en transformation laitière

8. Continuer à promouvoir l'AEC en transformation laitière de l'ITAQ;
9. Contribuer avec l'ITAQ à développer une AEC COUD en transformation laitière;
10. Maintenir le programme de bourses d'étude pour stimuler les inscriptions dans l'AEC en transformation laitière de l'ITAQ et en assurer son financement;
11. Faire la promotion des formations et métiers en transformation laitière;
12. Poursuivre le projet de partenariat ITAQ-CEFQ et CILQ pour la création d'une usine-école dédiée à la formation pratique en transformation laitière;
13. Établir un partenariat/une collaboration avec le CSMOTA pour soutenir les objectifs du CILQ dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre.

Politique bioalimentaire du Québec

14. Participer à la consultation annuelle du MAPAQ sur la mise en œuvre de la Politique;
15. Documenter les contributions du CILQ à la mise en œuvre de la Politique.

DOSSIERS NATIONAUX

Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie

16. Suivre les discussions sur la mise en application de ce code;
17. Tenir régulièrement au courant le CA de l'évolution du dossier.

Ententes nationales de commercialisation du lait

18. **Modernisation du système de gestion de l'offre/système laitier**
 - a. Suivre les discussions du comité national consultatif (Comité des CEO-Président);
 - b. Participer activement aux négociations nationales sur le remplacement de la Stratégie

nationale sur les ingrédients (SNI) lorsqu'elles s'amorceront afin de s'assurer que les demandes de modernisation du système de gestion de l'offre/système laitier adoptées par le CA du CILQ soient prises en considération et discutées dans le cadre de ces négociations dans le but de trouver des solutions satisfaisantes pour les membres du CILQ;

- c. Faire rapport régulièrement au CA et aux membres du CILQ sur l'évolution de ces négociations;
 - d. Viser, autant que possible, le développement de position commune entre les associations nationales de transformateurs dans le respect des intérêts des membres du CILQ et des positions de son conseil d'administration.
19. **Application du Plan national de commercialisation du lait et de ses ententes**
- a. Suivre, participer aux travaux des différents comités de gestion des ententes nationales afin de défendre les intérêts des membres du CILQ;
 - b. Contribuer à la résolution des problèmes discutés dans les différents comités décisionnels (CCGAL, OS du P5) dans le respect des intérêts des membres du CILQ et du bon fonctionnement du système de gestion de l'offre;
 - c. Suivre, participer aux différents comités techniques nationaux liés au CCGAL et à l'OS du P5 et contribuer à la définition des solutions aux enjeux traités par ces comités dans le respect des intérêts des membres du CILQ et du bon fonctionnement des ententes nationales de mise en commun;
 - d. Maximiser, dans le cadre de ce dossier, l'influence du CILQ dans les prises de décision;
 - e. Tenir informer le CA et, si nécessaire, les membres du CILQ sur les travaux des comités de mise en application de la CMML et obtenir les approbations du CA lorsque nécessaires.
20. **Développement d'un logiciel national de déclaration de l'utilisation du lait**
- A. Redémarrer les discussions sur la mise en œuvre d'une plateforme numérique nationale de déclaration d'utilisation du lait;
 - B. S'assurer que ce projet soit doté d'une gouvernance, d'un financement et de règles de propriété acceptables pour le CILQ et ses membres.

DOSSIERS INTERNATIONAUX

Accords commerciaux du Canada

- 21. Suivre les négociations canadiennes en cours afin d'être au courant de l'évolution de celles-ci et d'être en mesure d'intervenir au moment approprié pour défendre l'intérêt des membres du CILQ;
- 22. Tenir informé le CA et les membres du CILQ.

DOSSIERS DE L'ASSOCIATION

Gestion de projets

23. Poursuivre la mise en œuvre du PSFLQ et participer aux discussions sur le renouvellement du PSFLQ pour 2025-29;
24. Gérer, mettre à jour et faire croître les utilisateurs de l'application « La Route des fromages »;
25. Assurer la gestion et le bon fonctionnement du « Terme valorisant fromage fermier (TVFF);
26. Poursuivre le projet de mise en œuvre d'une appellation d'origine protégée pour le fromage à poutine du Québec, en assurer son financement et effectuer les consultations nécessaires auprès des entreprises concernées pour orienter le projet;
27. Mettre en ligne une formation sur le paiement du lait et sa vérification ainsi que sur la CMML;
28. Mettre en ligne une page statistique économique sur le site web du CILQ;
29. Développer une formation du CA et des membres sur le concept ESG et demander au CA de développer un plan d'action pour intégrer ses nouvelles pratiques de gestion au sein de l'industrie et du CILQ;
30. Évaluer les 2 projets soumis par le comité de gouvernance de la filière laitière au CILQ pour en évaluer leur faisabilité
 - a. Projet d'accompagnement des entreprises laitières dans le développement de leurs activités hors Québec (Partenariat CILQ-Groupe Export);
 - b. Projet de guichet unique et d'accompagnement des entreprises dans l'accès aux programmes de financements gouvernementaux.

Gouvernance du CILQ

31. Poursuivre la mise en application du PS du CILQ et établir la nécessité de doter le CILQ d'une PS pour 2025-29;
32. Mettre à jour le plan de gestion de crise du CILQ;
33. Mettre à jour le plan de contingence du CILQ;
34. Maintenir une bonne gouvernance du CILQ en ligne avec les meilleures pratiques de gouvernance;
35. Assurer la cohésion et la coopération au sein du CA de manière à aider le développement de consensus.

Communication

36. Poursuivre la mise en application du plan de communication et l'atteinte de ses objectifs pour le CILQ.

Événements du CILQ

37. Organiser les événements récurrents de l'Association (AGA, Lait'cole, Congrès, Session scientifique précongrès;

- a. AGA;
 - b. Lait'cole;
 - c. Congrès;
 - d. Événement scientifique pré-congrès.
38. Viser à ce que ces événements soient à coût neutre pour le CILQ.

Relation avec les partenaires de l'industrie

39. Entretenir des échanges et collaborations avec les associations canadiennes de transformateurs laitiers;
40. Organiser, en collaboration avec l'ODC, une rencontre conjointe des CA des deux associations;
41. Organiser une ou deux rencontres entre les administrateurs des PLQ et du CILQ pour discuter des enjeux et de défis du secteur;
42. Maintenir de bonnes relations avec les différents ministères qui sont impliqués dans des domaines d'intérêt pour la transformation laitière québécoise (MAPAQ, MDEI, MELCCFP).

Novalait/CILQ-Recherche/CEFQ/Fondation technologie laitière du Québec (FTLQ)

43. Poursuivre l'implication du CILQ sur les CA de Novalait, du CEFQ et de la FTLQ;
44. Mettre à jour les règlements de fonctionnement du CILQ-Recherche et gérer ses affaires corporatives;
45. Revoir la vocation du FTLQ et assurer la gestion de ses affaires.

Gestion de l'association

46. Assurer une bonne gestion des finances du CILQ et des ressources;
47. S'assurer d'une bonne adéquation des ressources et des mandats;
48. S'assurer d'avoir une équipe compétente;
49. Offrir des services pertinents et de valeur aux membres réguliers et associés;
50. Conformer l'association à la Loi 25 québécoise sur les données personnelles.